

Epinal, le 4/11/2025

Service de l'Environnement et des
Risques
03 29 69 13 00
Courriel : ddt-ser@vosges.gouv.fr

Le Chef du Service de l'Environnement et des
Risques
à
M. le Chef de service du SUH
BDSA

Objet : PC 08820225V0002

AVIS SER n° 474/2025

Vous m'avez transmis pour avis une demande de permis de construire déposée par TENSOL 30 représenté par M. Stéphane MICHAUT sur la commune de Gircourt les Viéville. Le terrain se situe Pré-Cognon, section ZA, parcelles 3,4 et 5.

J'ai l'honneur de vous transmettre les observations suivantes :

► au titre de la prévention des risques

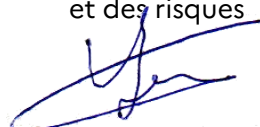
Une partie du projet est situé dans la zone d'information de l'oléoduc « TRAPIL ».
La présence de la canalisation a bien été prise en compte dans les documents.
Pas de remarque particulière.

► au titre de la police de l'eau et des milieux aquatiques

Pas de remarque particulière.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le chef de service de l'environnement
et des risques



Alain LERCHER

Cocher la valeur	
X	Favorable
	Défavorable
	Pas d'avis car consultation sans objet
	Favorable assorti d'une ou plusieurs prescriptions
	Pas d'avis - à motiver dans la partie fondement de l'avis
	Pas d'avis suite à déclaration d'incomplétude du dossier